



Services ADMR



Aide temporaire ou définitive, quotidienne ou quelques jours/semaine...

L'intervention d'une aide à domicile compétente se justifie toujours pour :

- Rester au domicile malgré un handicap, l'âge ou la maladie...
- Concilier vie professionnelle et vie familiale
- Profiter pleinement de la retraite ou du temps libre
- S'occuper des enfants, tenir la maison, préparer une naissance

Quelle que soit votre situation, l'ADMR propose des services adaptés à vos besoins :

- Entretien du logement
- Entretien du linge, repassage...
- Hygiène corporelle
- Aide aux repas
- Livraison de repas à domicile (selon secteur)
- Téléassistance FILIEN
- Accompagnement, promenade
- Courses
- Veille sanitaire, surveillance à la prise médicamenteuse (actes de la vie courante)
- Aide à la mobilité
- Service mandataire (assistance aux personnes employeurs de personnel d'aide à domicile)

Réduction fiscale

**50% déductible
des impôts dans
la limite d'un
plafond annuel**

E-mail : admr.val@orange.fr

